



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse du 04 au 10 Février 2017

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Interview du SG de la COI.....3

- **HAMADA MADI BOLERO, secrétaire général de la COI : « La COI est la seule organisation régionale entièrement consacrée aux problèmes des îles »**

Association des Ports de l'Océan Indien.....11

- **APIOI holds first board meeting for 2017**

Culture.....13

- **À L'INSTITUT FRANÇAIS DE MAURICE : À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ RÉGIONALE**

Economie.....15

- **BREXIT : La piste régionale privilégiée**
- **Intégration régionale: Sabotée par des intérêts particuliers !**

Changement Climatique.....23

- **A vos satellites les écolos**
- **Face au changement climatique, renforcer les capacités d'adaptation des communautés rurales à Madagascar**

Développement durable.....26

- **Maurice et les Seychelles veulent renforcer leur coopération dans l'économie bleue**

Interview du SG de la COI

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

HAMADA MADI BOLERO, secrétaire général de la COI : « La COI est la seule organisation régionale entièrement consacrée aux problèmes des îles »

| 8 FEBRUARY, 2017



« La COI est la seule organisation dans le sud de l’océan Indien entièrement consacrée aux problèmes des îles. Personne ne pourra nous défendre comme nous le faisons. Nous appartenons aux organisations internationales comme l’UA, mais nous voulons exprimer notre spécificité », insiste Hamada Madi Bolero, secrétaire général de la Commission de l’océan Indien (COI), dans une interview accordée au Mauricien à quelques semaines de la réunion du Conseil des ministres de la COI, à laquelle il participera pour la première fois. Selon Hamada Madi Bolero, la commission devrait évoluer de manière à mieux défendre les intérêts des populations de la région et mieux exprimer la spécificité de l’indianocéanie au niveau international.

Vous êtes à la tête de la COI depuis plus de six mois. Est-ce que cela a suffi pour que vous vous intégriez totalement au sein de l'indianocéanie ?

Lorsqu'on est Comorien, Seychellois, Réunionnais, Malgache ou Mauricien, on connaît bien la région. On n'a pas besoin de temps pour s'intégrer. Je suis un Indianocéanien convaincu. Je suis insulaire. Nous avons presque la même identité et géographiquement nous sommes situés pratiquement sur les mêmes parallèles. On ne se sent pas dépaysé par rapport au climat. Je me sens très bien.

Vous êtes d'origine comorienne et vous avez eu une longue carrière diplomatique...

J'ai eu surtout une longue carrière politique. J'ai suivi une formation de droit international vouée aux relations internationales. Au pays, j'ai occupé des fonctions et j'ai même été jusqu'à la plus haute d'entre elles. J'ai été le chef de la délégation comorienne à la suite des accords qui ont suivi les négociations parrainées par la Commission de l'océan Indien, l'Union africaine et la ligue des pays arabes, entre autres. Les accords stipulaient que si le président de la République devait être candidat aux élections, il devrait désigner celui qui assumerait les responsabilités présidentielles. Je fus désigné alors que j'occupais les fonctions premier ministérielles. J'ai eu la chance d'être président pendant six mois après avoir été Premier ministre et ministre de la Défense.

Vous avez été dans une certaine mesure associé aux négociations concernant l'endroit où auraient pu se tenir les prochains Jeux des îles de l'océan Indien. Regrettez-vous que ces jeux ne se tiennent pas aux Comores ?

Les fonctions que j'occupe m'obligent à garder une certaine réserve. J'avais géré ce dossier en tant qu'envoyé spécial de la République des Comores. Je suis venu à Maurice et j'ai visité les pays qui participent à ces jeux. J'ai été au cœur de ce dossier. Je préfère ne pas interférer pour le moment.

À la tête de la COI, vous situez-vous dans la continuité de ce qu'a fait votre prédécesseur ou avez-vous vos priorités personnelles ?

Pour les organisations internationales, la continuité est une obligation. Le rôle de

fonctionnaire d'une organisation comme la nôtre est de mettre en place la politique définie par les États à un niveau décisionnel précis. La stratégie politique approuvée par les États est souvent à long terme et puisque les mandats sont spécifiques, ceux qui les exercent le font au nom de leurs États. On ne peut jamais être secrétaire général et affirmer qu'on a complété ce qu'on a voulu mettre en place. Du coup, chaque nouveau secrétaire général s'inscrit dans la continuité. La seule différence se situe au niveau de la méthode utilisée. Je remercie Jean Claude de l'Estrac qui m'a précédé pour le travail qu'il a abattu. Je ne le remplace pas mais je veux le compléter. En ce qui me concerne, j'ai fait de la sécurité le socle de mon mandat. La sécurité pour moi veut dire sécurité alimentaire et faire en sorte que Madagascar devienne le grenier de la région, et la sécurité environnementale afin que nos populations puissent continuer à vivre dans nos îles. Je me situe dans l'élan de mon prédécesseur en ce qui concerne le combat pour la préservation et la sécurisation de l'environnement afin que nous ayons une vie paisible. Il nous faut mettre en place des politiques de façon à ce qu'on puisse s'entraider au cas où un de nos pays est frappé par une catastrophe naturelle qui est hors de notre contrôle mais qui est prévisible. La sécurité comprend également celle de nos zones côtières, de nos mers d'autant que la pêche constitue une des activités qui occupent nos populations. Une politique commune contre la pêche illicite met en sécurité nos populations. Il ne faut pas non plus ignorer les risques que constituent la piraterie ou le trafic drogue. Il nous faut donc une politique commune de sécurité contre les grands fléaux que sont la drogue, la piraterie, le terrorisme. J'ai fait de tout cela ma priorité bien qu'ils s'inscrivent en même temps dans la continuité de la COI et dans les objectifs définis par les organisations internationales comme les Nations unies.

Comment ce projet se met-il en place ?

Nous sommes à quelques semaines de la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères, qui est l'instance suprême de la COI. Je suis bien conscient que le peuple de l'indianocéanie ignore parfois ce qui se passe. Nous avons aujourd'hui, à Madagascar, un centre d'information sur tout ce qui se déroule dans la mer. Nous avons un centre d'opérations aux Seychelles dans le cadre de la lutte contre la piraterie. Il va falloir amplifier nos actions et faire en sorte que

nos États soient beaucoup plus concernés. C'est cela l'organisation, c'est-à-dire, pousser les pays à prendre le problème à bras-le-corps. En tant qu'organisation, nous ne pouvons bouger si nous n'avons pas la décision des États. Nous devons faire en sorte que les États puissent être éclairés au développement du monde afin que nous puissions prendre des décisions et pour que les populations puissent de leur côté sentir l'intérêt de l'organisation.

Vous disiez au moment de votre installation que vous souhaitiez que les États s'impliquent davantage dans les activités de la COI...

La COI au départ comprenait trois États, Maurice, les Seychelles et Madagascar, qui voulaient cadrer leurs coopérations. D'où le cadre général qui définit les domaines d'intervention. Pour se faire, un comité de suivi avait été mis en œuvre afin de coordonner ces activités et c'est ce comité qui a pris le nom de la Commission de l'océan Indien. Les Comores et La Réunion au nom de la France se sont, par la suite, associés à l'organisation. Dans ces conditions, il va falloir que les États définissent le cadre, qu'ils impulsent l'idée à l'organisation pour qu'elle puisse bouger. Ce qui dans un monde aujourd'hui paraît un peu lourd. Or, les problèmes n'attendent pas. Je suis d'avis qu'il faut désormais que nous, États, puissions imaginer une évolution de la COI pour qu'elle devienne une véritable organisation de la région, afin qu'elle puisse avoir une mission de pouvoir réfléchir et aider les États à la réflexion, leur apporter des solutions pour qu'ils puissent réagir rapidement. Une organisation extra-étatique doit servir de valeur ajoutée à nos États. C'est un débat que les États doivent mener parce que le monde aujourd'hui vit dans de grands ensembles. Nous sommes des insulaires et nous nous ressemblons. Il nous faudrait avoir le droit de réfléchir à d'autres domaines pour les États. Il y a trente ans que la COI a été imaginée et le monde a beaucoup changé et a énormément évolué. Il n'y a plus de guerre froide. Il y a aujourd'hui des problèmes de développement qui dépassent les États. Impliquer nos chefs d'État, nos parlements, nos populations et la société civile dans la région, cela ne sera qu'un plus pour la réflexion de nos États, afin qu'ils puissent donner une meilleure sécurisation à nos populations.

Quid du sommet des chefs d'État ?

Le dernier sommet s'est tenu aux Comores. Toutefois nos populations ne savent pas que ces sommets ne sont pas statutaires. Les chefs d'États peuvent prendre des décisions qui sont ensuite remises au Conseil des ministres des Affaires étrangères, qui est l'instance suprême. Imaginer que lors du prochain sommet prévu en 2018 à Maurice, la COI soit devenue une communauté avec un sommet des chefs d'État qui soit, lui, devenu statutaire. Les chefs d'État et de gouvernement pourront alors prendre des décisions qui devront être exécutées par la communauté. Ce serait une avancée pour l'avenir de nos populations.

Parmi les priorités figure bien sûr la connectivité...

Bien évidemment, il y a la connectivité maritime, aérienne et numérique qui entre dans cette sécurisation. Savez-vous qu'entre Madagascar et les Seychelles, qui normalement devraient être séparés par quatre heures d'avion, on peut prendre aujourd'hui 48 heures d'une île à l'autre. Il va falloir que nous bataillions. Après avoir obtenu le mandat de nos États au niveau de la COI, nous avons pu faire en sorte que les directeurs des compagnies aériennes puissent se rencontrer. Il a fallu imaginer un plan de manière à ce que la COI puisse trouver des financements nécessaires pour mettre en place un système afin qu'on puisse au moins une fois par semaine rejoindre les îles en une journée. Si nous voulons montrer que nous avons une identité dans l'indianocéanie, il faudrait qu'on soit capable de nous connaître et de nous visiter. Cela contribuerait au développement du tourisme. Imaginez qu'on puisse faire en sorte qu'un touriste venant de l'Asie, de l'Europe ou des États-Unis visite en l'espace de 48 heures cinq pays ; nos États auraient à y gagner. La connectivité maritime joue un rôle majeur dans le développement économique et commercial et mérite une plus grande attention. S'agissant du développement numérique avec le projet METISSE, qui va nous relier entre nous d'abord, et ensuite avec le continent, il nous fera sortir de notre insularité. La COI y travaille. Tout cela, c'est la sécurisation de nos entrepreneurs, nos banques et le développement et par conséquent les populations de l'Indianocéanie.

On parle de connectivité aérienne. Pourquoi ce dossier n'avance-t-il pas ?

Il n'y a pas de blocage. Vous savez, c'est normal, nous sommes une commission, nous gérons quelque part une petite partie de nos États. Il faut que les États nous la confient. Actuellement, il faut s'assurer que la souveraineté de chaque pays soit scrupuleusement respectée et montrer en même temps que nous sommes un. Gérer cette équation, cela n'a jamais été facile. Nos États doivent réfléchir comment donner un statut à la COI pour qu'elle puisse mieux accompagner le développement de nos États dans des domaines spécifiques, comme la connectivité aérienne, qui nous obligent à travailler ensemble alors que seul, aucun de nos États ne pourra jamais y arriver. C'est également le cas dans le domaine de la veille sanitaire.

Dans ce domaine, la COI a beaucoup aidé Maurice l'année dernière durant l'épidémie de fièvre aphteuse...

Cela entre même dans nos obligations. On a eu un problème similaire aux Comores avec le choléra. Ce sont des catastrophes naturelles qui dépassent nos prévisions et qui ne sont pas prises en compte par nos budgets nationaux. Il faut que l'organisation puisse disposer des pouvoirs de réagir. Dans le domaine de la veille sanitaire, j'en appelle à nos États pour qu'une convention soit signée entre nos pays parce que cela nous crédibilise aux yeux de nos partenaires, dont l'AFD et l'Union européenne.

En matière de financement, nous dépendons de l'Union européenne. Y a-t-il un effort de diversification ?

Toutes les coopérations ont besoin d'un financement extérieur. Le système international fait en sorte qu'il y a des organisations ou des États dont le rôle est d'aider les autres. La vie internationale est ainsi organisée. On peut déplorer dans notre cas que ce soit l'Union européenne qui nous finance à 80 %. Il nous faut élargir l'assiette de coopération pour que nous ayons d'autres États et d'autres organisations qui puissent nous aider. Nous remercions l'Union européenne puisque cette coopération marche très bien et que grâce à elle nous arrivons à mettre en place beaucoup de choses. La Chine a demandé à être un pays observateur. Nous pensons que son soutien augmentera puisqu'elle est devenue un membre observateur de droit. Nous lançons un appel à certains

États, dont l'Inde, pour qu'ils fassent la même chose. Il est tout à fait normal qu'un pays comme l'Inde puisse être partie prenante de l'organisation. Ensuite, il nous faut réfléchir sur comment pérenniser tout cela.

En matière de financement, nous dépendons de l'Union européenne. Y a-t-il un effort de diversification ?

Toutes les coopérations ont besoin d'un financement extérieur. Le système international fait en sorte qu'il y ait des organisations ou des États dont le rôle est d'aider les autres. La vie internationale est ainsi organisée. On peut déplorer dans notre cas que ce soit l'Union européenne qui nous finance à 80%. Il nous faut élargir l'assiette de coopération pour que nous ayons d'autres États et d'autres organisations qui puissent nous aider. Nous remercions l'Union européenne puisque cette coopération marche très bien et que, grâce à elle, nous arrivons à mettre en place beaucoup de choses. La Chine a demandé à être un pays observateur. Nous pensons que son soutien augmentera puisqu'elle est devenue un membre observateur de droit. Nous lançons un appel à certains États, dont l'Inde, pour qu'ils fassent la même chose. Il est tout à fait normal qu'un pays comme l'Inde puisse être partie prenante de l'organisation. Ensuite, il nous faut réfléchir sur la manière de pérenniser tout cela. L'évolution de notre organisation est une obligation. De plus en plus, les institutions nationales des différents États sont impliquées dans la COI et lui donnent une nouvelle impulsion. Lorsque nous saurons que nos parlements discutent de la COI, que les chefs d'États et de gouvernement ont une instance dans la COI, lorsque nous saurons que les ministres des Affaires étrangères ont une instance, à savoir le Conseil des ministres, cela ne fera qu'augmenter l'intérêt que les États ont pour la COI. Et cette dernière aura les coudées franches pour affronter les grands défis.

Les fonds arabes déjà présents aux Comores seraient-ils intéressés à apporter leur soutien financier ?

La balle a été lancée. Le Conseil des ministres se penchera sur la question. Nous discutons avec d'autres partenaires, dont ceux du Golfe, qui sont présents dans l'océan Indien. Nous espérons que cela se concrétisera bientôt.

La COI prend également une dimension politique et est présentée notamment comme observateur dans différents pays...

C'est également une réalité. Il s'agit de la formaliser de façon à ce qu'on puisse aider. L'association des parlementaires a été formalisée. On peut désormais les impliquer. Il faut faire en sorte qu'elle le soit davantage. Nous serons en relation non seulement avec les gouvernements, mais également avec le législatif. Nous sommes tous des États insulaires. Nous avons des réalités et des difficultés communes. Il faut que cela devienne un avantage.

Un dossier comme Tromelin peut-il être évoqué dans le cadre de la COI ?

Il y a une règle cachée qui dit que la commission ne traite pas des questions bilatérales et territoriales entre les États. Il est vrai que nous sommes une région ayant beaucoup de problèmes territoriaux, mais cela se gère au niveau bilatéral. La COI soutient toujours les intégrités et la souveraineté de nos États, tel que reconnu par le droit international.

La COI n'est pas la seule organisation régionale. Il y a la SADC, le COMESA, l'Organisation de l'Afrique de l'est...

La seule différence est que nous sommes une organisation insulaire. Nous sommes la seule en Afrique.

Et l'Indian Ocean Rim Association ?

C'est une organisation régionale, mais elle compte également des États continentaux. Nous sommes la seule organisation à nous consacrer entièrement aux problèmes des îles. Une anecdote : des fois, nous sommes appelés à voter des sommes colossales pour la protection des lions et des éléphants, mais lorsqu'on parle de la protection des coraux, on nous regarde avec un air interrogateur. C'est là qu'on se rend compte de la spécificité insulaire. Il faut qu'il y ait une parole des petits États insulaires. Il faut qu'on sache que nous avons peur des tsunamis, qui ne concernent pas les continentaux. Il y a également la politique démographique, alimentaire, climatique. Ici dans le sud de l'océan Indien, personne ne pourra nous défendre comme nous le faisons. Nous appartenons aux organisations internationales comme l'UA, mais nous voulons

exprimer notre spécificité. Lorsque nous évoquons la réforme de la COI, c'est de cela dont nous parlons. Il nous faudra pouvoir un jour aller à la COI et discuter avec force des problèmes rencontrés par des pays insulaires de cette région du monde.

<http://www.lemauricien.com/article/hamada-madi-bolero-secretaire-general-la-coi-la-coi-la-seule-organisation-regionale-entierem>

Association des Ports de l'Océan Indien



APIOI holds first board meeting for 2017

09-February-2017



The Association of Ports of the Indian Ocean Islands (APIOI) held its first board meeting for 2017 on February 2 at the Indian Ocean Commission (IOC) headquarters at Eben, Mauritius.

The association comprises the chief executives of the port authorities of the IOC countries of Comoros, Madagascar, Mauritius, Reunion and Seychelles. Colonel Andre Ciseau, chief executive of the Seychelles Ports Authority (SPA), is in his second year as chairman in his two-year mandate.

The APIOI board also took the opportunity to pay a courtesy call on the new secretary general of the IOC, Hamada Madi Boléro, and apprised him of the role of the association, being the maritime executive arm of the Commission.

It is to be recalled that upon assuming the position of chairman a year ago, Col. Ciseau promised to modernise the ports association and to bring it in line with the changes that are fast taking place in the ports industry as well as other developments at regional level such as in continental African countries.

As of the first week of February, the APIOI has a new Permanent Secretary (PS) who is based at the IOC headquarters. This arrangement was made possible by the signing in 2016 of a memorandum of understanding between the former IOC secretary general, Jean Claude de L'Éstrac, and the APIOI with the support of the IOC member countries.

The new secretariat will sustain and will be able to coordinate all activities of the regional ports grouping. The PS will be able to take part actively in port-related fora organised by the IOC on a regular basis and update members on a more effective and timely basis on issues of relevance. The PS will research and plan the meetings of the association and liaise with designated officials in all member ports and maintain proper records and documentation of APIOI activities which are presently being done separately by individual port staff.

During the courtesy call to the IOC secretary general, the APIOI, under the chairmanship of Col. Ciseau, thanked him on the IOC's continued support for the Association. APIOI, being the maritime executive arm of the IOC, is periodically consulted through strategic and technical meetings, especially on issues that can impact on the region and member countries. The outcome of such meetings form the basis for the way forward for the APIOI to ensure that the region remains relevant in the face of challenges and stiff competition in the maritime industry.

Mr Boléro on his part expressed his satisfaction towards the success achieved so far by the small but dynamic Association.

He emphasised the need to remain very connected and work closer and harder in order to improve maritime/land security and ports safety in the Indian Ocean region.

He promised the IOC's full support towards the APIOI and its vision for the development of the regional maritime industry.

The APIOI board also discussed and confirmed that IOC would be supporting the members through a training programme for port safety and security during 2017 for port-related partners and stakeholders.

Members were updated on the issues of the European Development Fund (EDF) for the financing of regional infrastructure projects. The region has taken note that though challenges exist, positive results are expected during 2017/18.

The APIOI also reviewed its plans and topics of focus for 2017/18 in regards to cruise ship and super yacht promotion, maritime port safety and security, port environment, exchange of technical information and common/regional training strategies for port-related personnel.

During 2017/18, the APIOI will continue to engage with its strategic regional partners such as the Vanilla Islands tourism authorities, the destination management companies (DMCs), the Ports Management Association for Eastern and Southern Africa (PMAESA), chambers of commerce, Indian Ocean Rim Association (IORA) and others.

It is the plan of the APIOI to establish new working platforms through memoranda of understanding (MoUs) with its strategic partners, consolidate its relevance and put in place new administrative policies to

facilitate its cooperation and collaborations in order to improve service delivery.

<http://nation.sc/article.html?id=252834>

Plus d'information:

https://article.wn.com/view/2017/02/09/APIOI_holds_first_board_meeting_for_2017/

Culture

LeDEFIMEDIAGROUP

À L'INSTITUT FRANÇAIS DE MAURICE : À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ RÉGIONALE

04 FÉVRIER 2017



Dhanjay Jhurry et Shenaz Patel.

Peut-on trouver une identité commune aux pays qui font partie de la région sud de l'océan Indien (OI) ? Quels sont leurs traits communs ? Quid de leurs différences ? Quels sont les obstacles à aplanir pour y parvenir ? Le 26 janvier, à l'Institut Français de Maurice (IFM), deux personnalités mauriciennes, l'écrivaine-journaliste, Shenaz Patel, et Dhanjay Jhurry, scientifique et maître de recherche à l'Université de

Maurice tentaient de répondre à ces interrogations, autour de la thématique 'L'océan Indien, laboratoire de création et de savoirs ?'.

Cette activité s'inscrivait dans une manifestation « festive, accessible, vivante et pluridisciplinaire (destinée) » à renouveler « la tradition du débat intellectuel pour inventer, collectivement, le monde de demain ». Devant un parterre francophone, largement dominé par des expatriés, la thématique réelle qui consistait à cerner les réalités des principaux pays de l'OI, Maurice, les Seychelles, La Réunion et Madagascar, n'a même pas été effleurée. Si les deux intervenants s'évertuaient à identifier un passé commun - encore que !- à ces pays, dans l'assistance, il était clair que personne ne semblait connaître les réalités profondes de Maurice, tant la plupart des invites étaient plus intéressés à être présents à l'occasion d'un événement qui se déroulait « simultanément aux quatre coins du globe ».

Dans un élan de réalisme qui lui est propre, Shenaz Patel n'a pas caché une certaine gêne concernant le terme identité. Un peu plus tard, elle s'est demandée quelles étaient les réalisations concrètes de la **Commission de l'Océan Indien (COI)**, un organisme qui s'est donné pour objectif d'intégrer les pays de la région sous la nébuleuse appellation de l'indiaocéanie. Quant à Dhanjay Jhurry, il s'est plu à dénombrer les richesses des zones marines de la région sans se demander si le réalisme géopolitique permettrait à La Réunion, Seychelles et Maurice d'aboutir à une collaboration équilibrée avec La Réunion, un territoire dépendant de la volonté de La France.

Bref, cette manifestation, qui restera sans lendemain, n'aura été qu'une activité franco-mauricienne, où il était de bon ton de se montrer, une coupe de vin à la main...

<http://defimedia.info/linstitut-francais-de-maurice-la-recherche-dune-identite-regionale>

Economie

WEEK-END DIMANCHE

BREXIT : La piste régionale privilégiée

C'est ce que préconise pour Maurice une étude d'International Economics Consulting Ltd sous l'égide de la COI au sujet des répercussions du divorce de Londres d'avec Bruxelles

5 FEBRUARY, 2017



- L'accès préférentiel au marché britannique pour les États du groupe ACP liés par des Economic Partnership Agreements pourrait être remis en question
- Sucre : la part des producteurs des ACP sous la menace des Sugar Majors comme le Brésil, l'Australie et la Thaïlande
- Sonnette d'alarme au sujet de la réduction de 14,7%, représentant la contribution de Londres au Fonds Européen de Développement en faveur des États ACP

Avec le vote en fin de semaine à la Chambre des Communes à Londres, soit à une majorité de 498 contre 114 en faveur du European Bill présenté par Theresa May, Première ministre britannique, en vue du Brexit, les effets potentiels pour Maurice du divorce entre Londres et Bruxelles retiennent l'attention. Même si la nouvelle formule des relations entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne attend toujours d'être définie, du côté de l'Hôtel du gouvernement, l'on multiplie les initiatives politiques,

diplomatiques aussi bien qu'économiques en vue d'assurer ses arrières et éviter d'être pris au dépourvu par les développements à venir. Dans un premier temps, le Premier ministre et ministre des Finances, Pravind Jugnauth, a profité du passage à Maurice de la Managing Director du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, pour aborder ce volet de la politique économique internationale en vue de dégager des pistes pour préserver les acquis de Maurice. D'autre part, la Brexit Cell au ministère des Finances s'appuie sur les conclusions d'un récent rapport commandité auprès de la société International Economics Consulting Ltd sous l'égide de la **Commission de l'Océan Indien (COI)**. Cette évaluation porte sur les retombées du Brexit sur des États membres de l'Eastern and Southern African Region, dont Maurice, Madagascar, les Seychelles et le Zimbabwe. L'une des principales recommandations découlant de ce rapport d'experts est que la carte régionale devra être privilégiée dans les discussions, que ce soit avec Londres ou avec Bruxelles, dans une tentative de garantir les acquis que ce soit sur le plan des échanges commerciaux ou encore de l'octroi de l'assistance financière sous le Fonds Européen de Développement (FED). Loin d'être outrancièrement alarmiste quant aux conséquences du Brexit sur l'économie mauricienne et des trois autres pays de la région, le rapport BREXIT : Implications for Trade and Investment in ESA States Madagascar, Mauritius, Seychelles and Zimbabwe met l'accent sur deux urgences, soit la nécessité d'ouvrir les négociations avec Londres dans les meilleurs délais et la formule à être adoptée pour mener ces discussions en vue de sauvegarder ce qui peut l'être sous forme de préférence commerciales.

Le rapport relève que « Brexit will also mean that the rest of the world will no longer have preferential market access to the fifth largest market for imports in the world. In the specific case of Africa, 48 Sub-Saharan countries with which the EU has signed, or is negotiating, reciprocal Economic Partnership Agreements (EPAs), plus those North African Countries that benefit from the EU-Mediterranean Partnership, might lose preferential access to the UK market. » L'équipe de consultants, menée par Paul Baker, Lead Economist et ancien chef de mission de la Banque

mondiale dans la lutte contre la pauvreté, est catégorique : il n'est pas dans l'intérêt de Maurice d'attendre la décision de Londres « to trigger Article 50 of the Lisbon Treaty » pour enclencher des discussions. Le risque de ce délai peut se traduire par l'imposition d'un Most Favoured Nation (MFN) Rate, sous la forme de droits de douane d'une moyenne de 4,8% sur les échanges commerciaux faute d'un replacement agreement bien ficelé. « The authors would encourage ESA States' governments to start informal talks over a future trade agreement with the UK immediately, as the failure to pre-negotiate a replacement agreement providing for a smooth transition once Brexit is implemented (Brexit +1 day) would mean that both sides will have to trade with each other on MFN terms until a new FTA or other preferential agreement is concluded between the parties », font-ils ressortir dans la conjoncture, car chaque jour qui passe peut s'avérer préjudiciable aux intérêts de l'économie de Maurice. « In light of significant changes that may occur due to Brexit, ESA States need to initiate discussions with the UK as soon as possible. As noted elsewhere, " [waiting] until UK-EU negotiations are underway, or even concluded, is not only unnecessary, but potentially detrimental to ACP interests. "By starting negotiations with the UK on the future trade agreement as early as possible before the withdrawal agreement takes effect, even though the UK cannot legally conclude an agreement before it leaves the EU, ESA countries would minimise the risk of losing their preferential access to the UK market», s'appesantit ce dernier document confidentiel sur le Brexit. Toutefois, en l'état des relations bilatérales entre Port-Louis et Londres, compte tenu du contentieux sur la souveraineté territoriale des Chagos, le rapport des consultants étrangers donne une porte de sortie avec l'importance d'arrêter une position régionale commune face aux autorités britanniques et européennes lors de cette période de transition cruciale. « ESA States should also coordinate to adopt a common regional position to guarantee the extension of its preferences and development assistance beyond Brexit. From a wider perspective, the ACP Group should consider the adoption of a coordinated negotiating position with both the EU and the UK », recommande International Economics Consulting Ltd avec un caveat à ne pas

négliger. Érosion des préférences Dans un contexte économique international marqué par l'érosion des préférences au point où les « preferential arrangements are becoming less and less effective », il est recommandé aux États comme Maurice de mettre de moins en moins l'accent sur l'accès aux marchés vu que « they might have little bargaining power, and therefore they are recommended to not necessarily limit access to their own markets, or limit inflows of foreign investment as a negotiating tool, but rather focus on facilitating adjustment to changing circumstances. ESA States should maintain the current drive towards building the national quality infrastructure, and promoting market and product diversification efforts. » Ce rapport d'experts sur les répercussions du Brexit souligne que des facteurs autres que l'accès au marché, soit la main-d'œuvre, le capital et la productivité, devraient être tenus en ligne de compte. Le nouveau mantra sur le plan économique est que « ESA States should implement policies that upgrade the skills of the labour force, maintain an inflow of capital and ensure that labour and capital are used productively. » Explicitant cette approche, International Economics Consulting Ltd note que l'avenir de l'économie se définira comme suit : « Trade is important in enhancing productivity. Imports of industrial products and services embody more advanced technology, improving productivity and allowing exporting firms to be more competitive. Such innovation will strengthen export competitiveness and build resilience to external shocks that might arise during the UK's transition outside of the EU. » Auparavant, les consultants étrangers affirment que les mécanismes de transmission du divorce entre Londres et Bruxelles se présentent sous deux aspects, soit des changements dans les tarifs ou des non-tarif barriers générant des effets négatifs sur le flot des échanges de biens avec un accroissement de la compétition sur le marché anglais et une réduction dans la demande des biens et services des États membres de l'ESA en raison d'un ralentissement de la croissance économique, que ce soit en Grande-Bretagne ou au sein de l'Union européenne. À ce chapitre, le rapport prend à témoin les exportations sucrières duty free en Grande-Bretagne, alors que d'autres producteurs, dont le Brésil, l'Australie et la Thaïlande sont assujettis à des droits de douane. « If

these substantial tariffs are removed, importers would switch towards more competitive countries and away from ACP suppliers, including ESA State», note l'analyse. S'appuyant sur les positions défendues par Londres lors des discussions pour éliminer les quotas d'exportation de sucre sur le marché européen, décision qui entrera en vigueur à partir du 1er octobre, soit la dernière étape du démantèlement des corollaires du Protocole-Sucre, le rapport écarte toute générosité britannique avec une version revue et corrigée du Commonwealth Sugar Agreement des années 1960. Ensuite, il y a l'obstacle de la dérogation à être obtenue de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). « The UK would need to seek a WTO waiver, which it almost certainly would not obtain in light of WTO jurisprudence and waiver », avancent les consultants, qui concèdent que « there is a strand of opinion amongst those who campaigned for Brexit, which argues that an independent UK should not apply any tariffs at all on any of its imports. With a zero import tariff, the UK sugar market would likely be dominated by Brazil and other low cost suppliers, which is obviously of no comfort for the ACP. » Environnement plus difficile

D'autre part, dans le cadre d'un scénario où la Grande-Bretagne applique des MFN Rates existants au sein de l'Union européenne jusqu'à la conclusion du divorce avec l'Union européenne, les exportations de textile de Maurice devraient évoluer dans un environnement plus difficile. « If the UK were to impose these tariffs on all trade, especially with the EU and other countries that currently have preferential access, the effects would be significant. On the other hand, if the UK removed these tariffs on countries that currently do not have preferential access, such as the United States, many ACP countries would lose through preference erosion », ajoutent les experts comme pour mieux faire comprendre cet enjeu de taille.

Le rapport reconnaît que des quatre économies de l'Eastern and Southern African Region engagées dans un Interim Economic Partnership Agreement avec l'Union européenne, « Mauritius is the region's main exporter to the United Kingdom, accounting approximately 20% of UK's imports from Mauritius. Fish preparations (12%) and sugar cane (6%) are also major products exported by Mauritius to the United Kingdom. »

International Economics Consulting Ltd revient sur le menu à cinq plats pour le Brexit, soit le modèle norvégien, le Swiss Model, l'option turque, le modèle canadien ou encore la version de l'OMC et ajoute que « the different scenarios have somewhat different impacts on ESA countries. The Free Trade Agreement has a greater effect on Mauritius and Madagascar because of the erosion of preferential access. The fall in demand also has a greater effect than the other scenarios but not in proportion to the effects in Europe. This is because exporters can switch to other destinations, such as Asia and the United States. » L'équipe du Lead Economist Paul Baker se préoccupe également des effets du retrait de la Grande-Bretagne de l'Union européenne sur le plan de l'aide au développement. La contribution des Britanniques au Fonds Européen de Développement se monte à 14,7%. « Whilst it can be taken for granted that the UK will continue meeting this target in a national framework even after leaving the EU, both ACP countries and EU States might deplore the losses that a substantial reduction of the EDF envelope will necessarily involve. Withdrawal of 14.7 percent from the EDF bears the risk of reduced aid efficacy and possible disruptions to large infrastructural development projects », avertit-elle. Une façon de rappeler aux autorités que rien n'est encore gagné d'avance et que le plus dur est à venir, et surtout que les dangers sont sur tous les fronts...

<http://www.lemauricien.com/article/brexit-la-piste-regionale-privilegiee>

Intégration régionale: Sabotée par des intérêts particuliers !

L'huile alimentaire venant du Kenya est nettement plus chère que celle provenant de la Malaisie. Même s'il faut mettre en avant l'éventuel manque de compétitivité des produits kenyans, cette situation est tout simplement difficile à croire. En effet, les produits issus de la Malaisie doivent être acheminés sur un long parcours et doivent, par la même occasion, payer des frais d'assurance plus élevés. Rien que sur ces deux postes de dépenses donc, ces produits devraient afficher des prix nettement plus chers que ceux du Kenya. Ce pays est pourtant tout proche de Madagascar et le fret n'est pas plus cher que pour le trajet Malaisie-Madagascar. Ainsi, l'intégration régionale de l'économie malagasy n'est qu'un vain mot. En fait, des opérateurs dénoncent le quasi-monopole de l'importation de certaines denrées alimentaires (huile alimentaire, sucre, etc.) par une poignée d'importateurs. De plus, ces derniers semblent être privilégiés de manière illégale par des hauts responsables étatiques. Ce privilège serait sous forme d'exonérations fiscales et/ou d'entrées frauduleuses de marchandises, c'est-à-dire la production de fausses déclarations au niveau des frontières ou encore les ventes sans facture.

Ce n'est donc pas étonnant si les produits concernés, même provenant de pays lointains, affichent des prix compétitifs. Ces pratiques mafieuses ne peuvent que nuire à plusieurs secteurs. Ainsi, l'économie du pays est loin d'être intégrée aux blocs régionaux. Les importations de Madagascar en provenance des pays du COMESA, de la SADC et de la COI ont été respectivement de 12%, de 6,9% et de 5,5% du total des importations en 2012. Pour les exportations, elles représentent pour la même année 5,3% pour le COMESA, 3% pour la SADC et 3,1% pour **la COI**. Ces données du Plan national de développement (PND) montrent à quel point l'économie malagasy est très peu intégrée aux blocs régionaux. Si le climat des affaires n'est pas tellement propice à l'expansion au niveau des régions, un autre facteur plus important vient s'y greffer pour aggraver la

situation. Il s'agit de ce sabotage économique perpétré par une poignée d'importateurs qui ne peuvent opérer sans la complicité et donc sans la corruption de hauts responsables. Or, l'intégration régionale est l'un des leviers pour développer les échanges et donc pour booster la production locale et par ricochet les investissements et la création d'emplois.

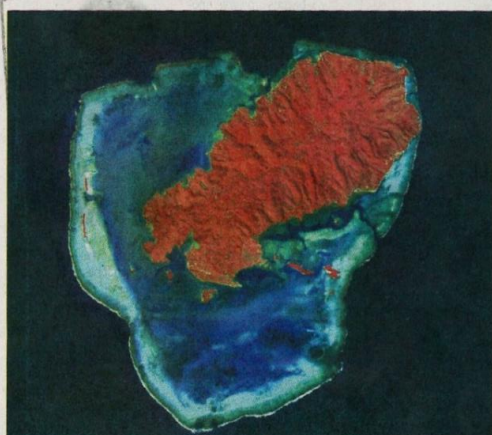
Puis, les opérateurs et industriels qui se plient aux obligations fiscales et administratives sont pénalisés par le dumping exercé par ces importateurs qui ont bel et bien des entreprises formelles. Seulement, celles-ci ne le sont pas tout à fait puisqu'elles ne paient pas une bonne partie de leurs obligations fiscales. Voilà l'une des raisons pour lesquelles le taux de pression fiscale de Madagascar est parmi les plus bas en Afrique. Certes, l'informel domine le paysage économique mais il ne concerne pas que les petites activités exercées souvent par des agents économiques pauvres. Ainsi, de gros importateurs milliardaires et de mèche avec des hauts responsables, ne paient pas tout ou partie de leurs obligations fiscales et douanières.

Fanjanarivo

http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=57522:integration-regionale-sabotee-par-des-interets-particuliers&catid=45&Itemid=110

TECHNOLOGIES

À vos satellites les écolos !



Télé-détection et traitement d'images satellite. Ce sont-là les maîtres-mots de la Station de surveillance de l'environnement assistée par satellite pour l'océan Indien, basée à l'île de la Réunion. Les usages sont nombreux pour le travail qu'effectue la station.

Nashreen EDOOBACCLUS

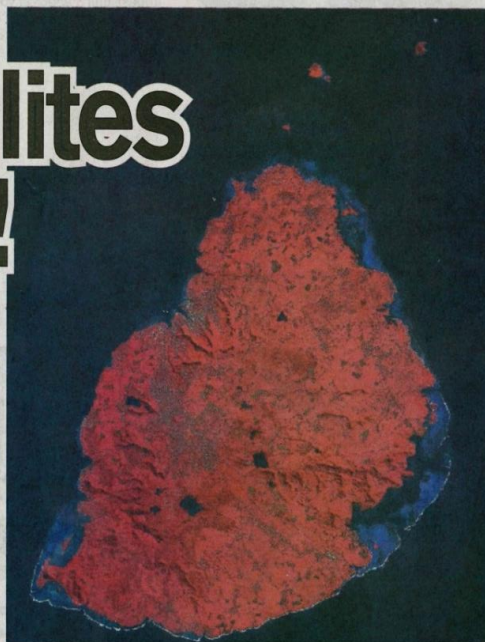
L'IMAGERIE satellitaire est un outil très important aujourd'hui. C'est ce que nous dit Stéphane Guyard, ingénieur en télé-détection à la Station de surveillance de l'environnement assistée par satellite pour l'océan Indien (SEAS-OI), récemment à Maurice pour une conférence. «La télé-détection est l'acquisition de données à distance afin d'étudier un objet ou un phénomène. À la SEAS-OI, nous acquérons des données satellitaires qui couvrent un rayon de 2 500 km autour de la Réunion.»

À quoi servent ces données satellitaires ? L'ingénieur explique que la télé-détection peut avoir plusieurs usages pour l'environnement, ainsi que la surveillance maritime. La station est par ailleurs l'un des partenaires techniques pour le projet ISLANDS de la Commission de l'océan Indien. Grâce aux données satellitaires, les chercheurs de la station peuvent cartographier l'ensemble des îles de la région

indianocéanique, ainsi que la Tanzanie, le Malawi, le Mozambique, le Zimbabwe et une partie du Swaziland, tous des pays qui se trouvent dans un rayon de 2 500 km de La Réunion.

«Nous avons beaucoup de projets à Madagascar car c'est un très vaste territoire, notamment la cartographie dans la région du Diana à Madagascar», nous confie Stéphane Guyard. Ce sera pour étudier l'occupation du sol. Mais il y a de multiples usages, par exemple la cartographie de prévention pour la gestion des risques de catastrophes, la cartographie pour la biodiversité, pour pouvoir étudier la tâche urbaine, la gestion du territoire ou encore la déforestation.

«Nous avons fait l'acquisition de plus de 20 000 images satellitaires prises grâce aux satellites optiques français SPOT 4 à SPOT 7 et aussi Pleiades. Environ 10 000 images sont disponibles gratuitement en ligne.



«Ces données peuvent être utilisées pour une meilleure planification urbaine.»

Et pour y accéder, il suffit d'une inscription des utilisateurs, une licence d'utilisation et un acte d'engagement», poursuit l'ingénieur en télé-détection. Ces données peuvent ensuite être utilisées pour une meilleure

planification urbaine par exemple, ou encore pour détecter les zones à risques.

«Nous recevons aussi des images de RADARSAT, des satellites canadiens permettant la surveillance maritime.» En effet, la SEAS-OI

travaille avec l'État français afin d'exploiter les données radar pour les services régionaux, notamment dans le domaine de la pêche illégale, la piraterie en mer ou la surveillance des eaux territoriales.

Stéphane Guyard explique que les images satellitaires pour la surveillance maritime sont reçues en temps réel. «Les bateaux en mer doivent le signaler mais s'ils ne le font pas ou si l'équipement ne marche pas, les images satellite permettent alors de déterminer où ils sont précisément et ce qu'ils font.»

Avec l'université de la Réunion, la SEAS-OI travaille aussi à l'élaboration de cours de formations continues. «Ces formations aident à renforcer les ressources au niveau de l'océan Indien, notamment dans le domaine de la cartographie. La station est aussi un outil d'enseignement de recherche dans différentes thématiques telles que l'environnement, l'aménagement du territoire, le climat, la gestion des risques et même la santé. Cela nous permet d'apporter notre pierre à la coopération régionale», conclut Stéphane Guyard.

Face au changement climatique, renforcer les capacités d'adaptation des communautés rurales à Madagascar

Lutte contre les effets du réchauffement

9 février 2017

Lancement du projet « Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience face au changement climatique dans les communautés rurales à Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana ».



Afin de réduire la vulnérabilité des populations face aux effets néfastes et pervers du changement climatique et des phénomènes météorologiques, le PNUD a procédé au lancement à Antsirabe du projet « Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience face au changement climatique dans les communautés rurales à Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana ».

Étalé sur cinq ans, le projet d'une hauteur de 61 millions de dollars américains bénéficie d'un financement d'environ 5 millions de dollars provenant du Fonds pour les pays les moins avancés du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Les contributions nationales proviennent des ministères de l'agriculture, de l'élevage, des transports et de la météorologie, de l'environnement, de l'écologie, de la mer et des forêts. Les contributions du PNUD et de L'UNICEF sont respectivement de 5 millions et de 2,3 millions de dollars.

Ce projet, mis en œuvre par le PNUD et en partenariat avec l'UNICEF, a pour objectif de lever les barrières identifiées dans les zones ciblées à savoir la pression anthropique sur les ressources naturelles, le manque de ressources financières et techniques, la difficulté d'accès aux crédits, intrants, et infrastructures d'eau et assainissement, manque d'informations agro-météorologiques et climatiques, le manque de sensibilisation des décideurs et de coordination entre secteurs les plus affectés.

Afin de relever ces défis, les activités du projet seront centrées autour de la réalisation des trois produits suivants :

La mise en place des bases institutionnelles, structurelles et techniques nécessaires à la diffusion et à l'appropriation de mesures et technologies d'adaptation ;

La collecte et la production d'informations climatiques et météorologiques fiables afin de permettre une prise de décision éclairée vis-à-vis des conditions climatiques et météorologiques ;

Le transfert des mesures, options et technologies d'adaptation nécessaires aux communautés vulnérables des communes sélectionnées.

« Surmonter les catastrophes climatiques comme les cyclones, les inondations ou encore la sécheresse ne doit pas être une option mais une nécessité si on veut faire face à l'extrême pauvreté et permettre au peuple malagasy de vivre dignement. La réponse proposée par le PNUD sur requête expresse du Gouvernement et ce, en partenariat avec les communautés et les autorités régionales et locales a été la formulation de ce projet que nous lançons ce jour. » a précisé Marie Dimond, Représentante résidente adjointe du PNUD, lors de la cérémonie de lancement regroupant l'Unicef, les représentants du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MEEF) ainsi que des partenaires gouvernementaux, techniques et financiers.

Il convient de souligner que le projet « Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience face au changement climatique dans les communautés rurales à Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana » est une des illustrations du positionnement du PNUD pour 2017 qui est la focalisation des efforts financiers et techniques dans le relèvement et la résilience des populations afin de rompre le cycle de vulnérabilité à Madagascar.

<http://www.temoignages.re/developpement/changement-climatique/face-au-changement-climatique-renforcer-les-capacites-d-adaptation-des-communautés-rurales-a-madagascar,88795>

Développement durable



Maurice et les Seychelles veulent renforcer leur coopération dans l'économie bleue

Le ministre des Affaires étrangères, M. Vishnu Lutchmeenaraidoo, a eu une session de travail avec le Président des Seychelles, M. Danny Faure, ce jeudi 2 février 2017. Les discussions ont porté essentiellement sur les opportunités de collaboration dans les filières de l'économie bleue. Le Chef de la diplomatie mauricienne est actuellement en mission aux Seychelles après avoir assisté au Sommet de Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine à Addis Ababa en Ethiopie.

Un partenariat durable pour la pêche

Maurice et les Seychelles souhaitent une entente rafferme dans le domaine de la pêche et de la gestion des zones marines tombant sous leur juridiction commune, soit un espace de 390 000 kilomètres carrés. Les deux pays possèdent entre eux plus de cinq millions de kilomètres carrés de mer. Le ministre des Affaires étrangères plaide pour le soutien de la **Commission de l'Océan indien** pour que d'autres pays de la région puissent être parties prenantes de cette coopération.

Le ministre Lutchmeenaraidoo dit privilégier la notion de partenariat, tout en insistant que Maurice et les Seychelles ne sont pas en compétition et qu'ils aient tout à gagner en travaillant de concert dans le développement des industries marines. Les énergies vertes sont un autre secteur dans lesquels les deux pays voisins peuvent coopérer.

Maurice entend développer des liens économiques plus étroites avec ses voisins, et ce dans le cadre de sa vision d'ouverture vers le continent africain.

<http://www.minorityvoice.info/2017/02/04/maurice-et-les-seychelles-veulent-renforcer-leur-cooperation-dans-leconomie-bleue/>